

Communiqué de presse

Berne, le 16.07.2026

Soulagement du marché porcin – Les prélèvements seront suspendus à partir du 17 juillet

Lors de sa réunion du 16 juillet 2026, le groupe de travail intersectoriel, sous la direction de Suisseporcs, a décidé de mettre fin, à partir du 17 juillet, au prélèvement au profit du fonds d'allègement du marché. Les estimations du fonds indiquent que les ressources financières disponibles sont suffisantes pour financer les mesures d'allègement toujours en cours.

Afin de remédier à la surproduction sur le marché porcin en Suisse, une cotisation de 0.20 CHF par kilogramme de poids carcasse a été prélevée auprès des éleveurs de porcs à compter du 16 février 2026, destinée à alimenter un fonds. À compter du 4 mai 2026, cette contribution a été réduite à 0.10 CHF par kilogramme de poids carcasse et elle prendra fin le 17 juillet 2026 (dernier jour de prélèvement : 16 juillet 2026).

Contact

Proviande

Philippe Haeberli
Directeur département de communication
medien@proviande.ch
+41 31 309 41 11



Suisseporcs

Andreas Bernhard
Président central
abe@suisseporcs.ch
+41 79 768 67 72

